

GRANDE CONSULTATION CITOYENNE SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES 2 mai – 2 novembre 2005

Modalités de déroulement de la consultation publique

OBJECTIF

Cette consultation se déroule dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) qui vise l'atteinte du bon état des eaux dans dix ans, en 2015.

Les travaux de la DCE se déroulent en plusieurs étapes, dont la première s'est achevée fin 2004 par la consultation des Assemblées. Elle a conduit à l'établissement d'un état des lieux et à la définition de 13 « questions importantes », ou enjeux prioritaires, à résoudre pour répondre aux objectifs fixés.

Le public est aujourd'hui consulté sur cette première étape de travaux et sur les modalités de déroulement de la phase suivante.

Il est donc appelé à s'informer et donner son avis sur :

- La synthèse des questions importantes qui se posent au niveau du bassin pour la gestion de l'eau (1^o phase)
- Le programme de travail prévisionnel pour la révision du SDAGE (2^o phase)

A l'issue de la consultation qui se déroule sur six mois, le Comité de Bassin réalisera la synthèse de tous les avis exprimés, et proposera un document final « de l'état des lieux et des questions importantes » tenant compte des apports du débat public. C'est à partir de ce document final que les travaux de la DCE se poursuivront, avec notamment la proposition d'un plan de gestion, définissant des objectifs et moyens à mettre en œuvre pour l'atteinte d'un bon état des eaux. Le public sera alors à nouveau consulté en 2007, sur cette seconde phase, qui s'achèvera avec la publication du nouveau SDAGE en 2009.

LES MOYENS DE PARTICIPATION

Le document de consultation officielle :

- « **1^{ère} étape : avis sur l'état des lieux et les questions importantes** » (24 pages).
Ce document synthétique constitue le document officiel soumis à consultation et sur lequel le public doit exprimer son avis.

Le document de consultation ainsi qu'un registre d'expression sont mis à disposition dans les **81 Préfectures et Sous-préfectures** du Bassin ainsi qu'au **Siège de l'Agence de l'eau RM&C à Lyon**, pendant toute la durée de la consultation.

Par ailleurs, le **dossier complet « d'état des lieux : caractérisation du district et registre des zones protégées »** (336 pages), ayant servi de base à l'élaboration du document de consultation ci-dessus, est également disponible dans les lieux de consultation, pour information complémentaire.

Les moyens d'information et d'expression :

➤ du Comité de bassin Rhône-Méditerranée :

- **15 Forums « Tous pour l'Eau »**

Valence	mardi 14 juin 2005	18h	Palais des Congrès, 16 av. G. Clemenceau
Annecy	mardi 21 juin 2005	18h	SILA, 7 rue Terrasses, Cran-Gevrier
Villeurbanne	jeudi 7 juillet 2005	18h30	Centre Culturel de Villeurbanne, 234 Crs Emile Zola
Albertville	jeudi 15 septembre 2005	18h	Salle du Val des Roses, 9 avenue Sainte Thérèse
Aubenas	mardi 20 septembre 2005	18h30	Centre Lebournot, Salle Polyvalente, 4 Bd Gambetta
Nîmes	mardi 14 juin 2005	18h30	Hôtel Atria, 5 Bd Prague
Narbonne	mardi 28 juin 2005	18h30	Théâtre de Narbonne, 2 av. Domitius
Montpellier	jeudi 8 septembre	18h30	ENSAM, 2 Place Pierre Viala
Besançon	jeudi 16 juin 2005	18h	Micropolis, 3 Bd Ouest
Gray	mercredi 22 juin	18h	Salle des Congrès, 1b, rue Moise
Buxy	mercredi 29 juin	18h	Salle des Fêtes, Place du Lavoir
Marseille	mardi 14 juin 2005	18h	Faculté de Saint Charles, 3 Place Victor Hugo
Avignon	mardi 12 juillet 2005	18h	Centre International de Congrès, Salle Benoît XII, Place du Palais des Papes
Sisteron	jeudi 15 septembre 2005	18h	Salle des Fêtes de l'Alcazar, rue des Combes
Mandelieu	mardi 11 octobre 2005	18h	Palais des Congrès Europa, 836 Bd des Ecoreuils

Ces forums sont publics et ouverts à tous sans inscription préalable. Ils peuvent accueillir de 150 à 400 participants selon les salles.

- La possibilité d'adresser son avis par **courrier au Président du Comité de Bassin**, Agence de l'eau RM&C, 2-4 allée de Lodz, 69363 Lyon Cedex 07,
- Un **questionnaire** conçu pour faciliter l'appréhension des questions importantes et favoriser une large expression des avis du grand public,
Ce questionnaire est diffusé à plus de **2 millions d'exemplaires**, dans les lieux de consultation, par les partenaires de l'agence, que ce soit les Communautés d'agglomération ou Conseils généraux, qui ont accepté d'encarter ce questionnaire dans leur journal ou les acteurs relais qui organisent diverses manifestations.
- De **nombreuses manifestations organisées par plus de 40 acteurs relais** dans les régions : journées d'animation sur l'Eau, événements dans des lieux de forte fréquentation en lien avec le thème de l'eau (culture, loisirs...), colloques et réunions pour divers publics cibles (entreprises, professionnels, acteurs locaux, grand public ...), diffusion très large des documents d'information sur la consultation du public et les moyens de participer,
- Un **site Internet « www.touspourleau.fr »,** permettant de connaître le calendrier des Forums, les dates et lieux de toutes les manifestations citées précédemment, et offrant la possibilité de télécharger tous les documents de la consultation, de remplir le questionnaire en ligne ou d'envoyer son avis par courrier électronique au Président du Comité de Bassin,
- **270 000 dépliants et 20 000 affiches** dans les lieux publics,
- **une exposition itinérante de 20 panneaux (17 exemplaires en prêt)**
- **des relations presse régionales** (conférences de presse, émissions sur les radios régionales,...)

➤ de la Campagne nationale :

- **une campagne de presse nationale** (conférences de presse, spots télévisés nationaux de mi-avril à mi-mai 2005...).
- **100 000 dépliants et 50 000 plaquettes** (16 pages) **de la campagne nationale « Respectons l'eau »** édités par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et l'Agence de l'eau, diffusés largement dans le cadre des actions du Comité de Bassin dans les lieux publics et par les acteurs relais.